

[Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

  @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

 @parcoursup_info

 @parcoursup info

Au lycée, les personnels pour vous accompagner :

- ❖ **Le/la professeur-e principal-e de la classe**

- ❖ **Le/la professeur-e référent-e « Parcoursup » de la filière**
 - **Mme BERTHO** pour les TMEV et TMVP
 - **Mme LAMBIN** pour les THA et THB
 - **M. LEMERCIER** pour les TAP, TCPH, TCPA, TCM

- ❖ **La Psy EN : Mme PETIT**

- ❖ **L'Assistante sociale : Mme ROBERT**

1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier pour simplifier vos démarches

Une offre de formation riche et diversifiée : 25 000 formations proposant principalement des diplômes nationaux ou d'établissement validés par l'État, **sous statut étudiant et en apprentissage**

Un cadre de présentation des formations unique permettant de voir rapidement les informations essentielles, de connaître les critères d'examen et les chiffres clés de la session précédente

Un accompagnement personnalisé tout au long de la procédure

Vous n'êtes pas seuls pour réfléchir et faire vos choix : vous êtes accompagnés au lycée, en ligne via les professionnels de la plateforme, via le numéro vert et sur les réseaux sociaux Parcoursup

Des conseils et des outils pour comprendre : des quiz, vidéos, un comparateur des formations, un simulateur pour évaluer ses possibilités d'admission, un site d'entraînement à la phase d'admission

[IMPORTANT]

Parcoursup ne fait jamais l'analyse des candidatures : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez

Parcoursup vous permet de choisir librement les formations qui vous intéressent

- Parcoursup vous aide à anticiper : comparer les formations entre elles, **évaluer vos possibilités d'admission**, participer aux journées portes ouvertes (JPO) pour échanger avec des étudiants et des enseignants
- Vous **formulez librement vos vœux sans les classer**
- Vous choisissez votre formation en fonction des propositions d'admission que vous recevez. **Vous avez le dernier mot**
- **Vous avez des droits... mais aussi des devoirs (la charte du candidat)**

Parcoursup agit pour l'égalité d'accès et de réussite des étudiants

- Parcoursup met en œuvre des **actions volontaristes pour soutenir l'accès au supérieur des lycéens boursiers, professionnels** ou technologiques, ou encore des lycéens participant à des cordées de la réussite
- Parcoursup **prend en compte les situations particulières tels les candidats en situation de handicap** ou candidats sportifs de haut niveau ou artistes confirmés
- Parcoursup promeut les **accompagnements personnalisés pour la réussite** mis en place à l'université

Le calendrier 2026 en 3 étapes



1

Oct. 2025 > janvier 2026 Je m'informe et je découvre les formations

OCTOBRE 2025 > JANVIER 2026

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, consultez les sites utiles, avenirs.onisep.fr et Parcoursup.gouv.fr

Au sein de votre lycée, échangez avec votre **professeur principal** et les **personnels d'orientation**, notamment grâce à l'outil **MonProjetSup** : monprojetsup.fr



DÉBUT DÉCEMBRE 2025

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

17 DÉCEMBRE 2025

Ouverture de la carte des formations 2026 sur parcoursup.gouv.fr

Près de 25 000 formations supérieures, y compris en apprentissage, sont présentes sur la plateforme pour vous permettre de réaliser vos projets.

Des informations pratiques sur l'établissement et la formation sont proposées : la formation est-elle publique ou privée, les frais de scolarité, les enseignements et options proposées, les dates des journées portes ouvertes, des contacts, le nombre de places disponibles, les modalités de candidature et les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion dans l'emploi après la formation.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?
Plus de 9000 formations sont disponibles sur Parcoursup

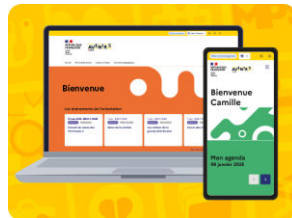


LE BON RÉFLEXE : S'INFORMER

➤ Sur onisep.fr/avenir-s

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers.**

MonProjetSup, un **nouvel outil** pour **aider professeurs et lycéens** dans l'élaboration du projet d'orientation.



<https://app.avenirs.onisep.fr>

➤ Sur parcoursup.gouv.fr

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les **dates des journées portes ouvertes.**

À savoir : les lycéens peuvent se créer un compte Parcoursup dès la classe de 2^{nde} ou de 1^{ère}

Parmi les 25 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements

○ Des formations sous statut étudiant

○ Formations dites « non sélectives »

les différentes **licences** (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

○ Formations dites « sélectives »

les classes prépa, **BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie)**, formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc

○ Des formations sous statut apprenti (en alternance)



Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > **soyez vigilants**



De l'ordre de 11 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels

Être étudiant apprenti c'est :

- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur



Des ressources disponibles sur parcoursup.gouv.fr (espace *Trouver une formation*)

Une offre mise à jour pour la rentrée 2026

Au niveau du résultats de la recherche, un premier niveau d'informations :

- > **L'accès à la fiche formation**
- > **Le statut de l'établissement de formation**
- > **Des suggestions de formations similaires** pour vous permettre de découvrir des formations que vous ne connaissiez pas et élargir vos choix.
- > **Le taux d'accès** pour vous permettre d'identifier si la formation est très demandée ou pas.

Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux fonctionnalités :

- > **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**
- > **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

PUBLIC ♥

Université de Lorraine - Faculté de Droit, Economie et Administration - Site de Metz (57) (57)

Licence - Droit

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 370

Taux d'accès :

- BAC GÉNÉRAL : 89 %** ⓘ
- BAC TECHNOLOGIQUE : 44 %** ⓘ
- BAC PROFESSIONNEL : 59 %** ⓘ

Voir la formation Ajouter au comparateur ⓘ



Poursuite d'études

Licences professionnelles variées, titre professionnel Gestion d'un établissement touristique (certification niveau 5)

Débouchés professionnels

Objectifs du BTS Tourisme

Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de répondre aux exigences des nombreux métiers de ce secteur d'activité, aussi bien les métiers en rapport direct avec les touristes individuels ou collectifs que les emplois en lien avec les professionnels des prestations touristiques. Les futurs diplômés de BTS Tourisme seront ainsi en mesure de :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- créer et promouvoir des produits touristiques ;
- accueillir et accompagner des touristes ;
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

(Source <https://www.dimension-bts.com/bts-tourisme>)

La réussite des étudiants

- Taux de passage en 2ème année ?
Taux : 86.6 tous bacs confondus
- Taux de réussite en 2 ou 3 ans ?
74.5% tous bacs confondus

Sources des données ▼

Insertion professionnelle des étudiants

Avvenir des élèves en sortie du BTS :
Tourisme

<p>46% sont en emploi</p> <p>Tout secteur d'activité confondu en emploi salarié privé et public.</p>	<p>41% poursuivent leur formation</p> <p>En poursuite d'étude, redoublement, changement de filière.</p>	<p>13% réalisent un autre parcours</p> <p>En recherche d'emploi, en auto-entreprise, à l'étranger, etc ...</p>
---	--	---

>> une rubrique dédiée à l'information sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants

>> l'information sur la réussite (statistiques du SIES)

>> Depuis 2025 : plus de 75 % des formations couvertes par les statistiques d'insertion

- Licences générales
- BTS agricoles
- Écoles d'ingénieur, de commerce et de management

A venir : des données sur le salaire indicatif net/mois observé à l'échelle nationale un an après la sortie des études

Consolider votre projet d'orientation

Modalités et critères d'analyse des candidatures, taux d'accès, profil des lycéens ayant reçu une proposition ou des admis selon leur bac, leur choix de parcours au lycée, leur moyenne générale, les frais de scolarité, débouchés et taux d'insertion dans l'emploi ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
- ➔ pour discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation nationale

2

19 janvier 2026 > 12 mars 2026 > 1^{er} avril 2026 Je m'inscris pour formuler mes vœux

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE 2026

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 19 JANVIER AU 12 MARS 2026

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 12 mars 2026 : **dernier jour pour formuler mes vœux.**

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**



FÉVRIER – MARS 2026

*2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos** **tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL – MAI 2026

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

1. CRÉER UN COMPTE

Les candidats doivent d'abord se créer un compte **Parcoursup**, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

2. CRÉER SON DOSSIER

Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.

Vous aurez besoin de renseigner votre **INE** (identifiant national élève pour tous les lycéens) ou **INAA** (filiales agricoles) Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

[IMPORTANT] Renseignez **un numéro de téléphone portable** pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

[CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX] Vous pouvez également renseigner votre email et **numéro de portable** dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

QUELQUES RÈGLES IMPORTANTES À RETENIR

- **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières sélectives** (exemples : BTS, BUT...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)** : une réponse sera apportée pour chaque vœu formulé à compter du 2 juin 2026
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** : elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

Focus sur les Vœux Multiples

Vœu multiple = regroupement de plusieurs formations similaires

Vœu multiple = plusieurs sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement

exemple : 1 BTS MCO à Nantes et à Paris = 1 vœu multiple et 2 sous-vœux

1 vœu multiple compte pour 1 vœu parmi les 10 vœux

UN COMPTEUR DE VŒUX PERMET DE SUIVRE LES VŒUX MULTIPLES ET SOUS-VŒUX FORMULÉS

Focus sur les vœux en apprentissage

- ❑ **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- ❑ **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- ❑ **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel

Les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 12 mars 2026**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :



Compléter leur dossier :

- > rubrique « préférence et autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)



Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements.
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation.
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives.
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et la proviseure adjointe
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre).
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - Parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI).
 - Participation aux cordées de la réussite.
 - Certification des compétences numériques (**Pix**).

Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux :
mercredi 1^{er} avril 2026

(23h59 heure de Paris)



Mars

Avril

Mai

Juin

Rappel : ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation

- Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux (CEV) a défini les critères d'examen des candidatures et évalué les candidatures confirmées**
- La CEV prend en compte les critères affichés dans la fiche formation **et les précise au regard des candidatures (pondération des éléments)**
- **Les classements des CEV sont remontés à Parcoursup le 21 mai 2026** pour vérifications par l'équipe Parcoursup avant intégration des priorités légales (taux fixés par les Recteurs) et publication **le 2 juin 2026**

Un appui aux lycéens boursiers

Priorité accordée aux lycéens boursiers dans chaque formation, y compris les plus sélectives (des taux minimum définis par les recteurs et affichés sur Parcoursup).

Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence.

Une prise en compte possible de la participation aux cordées de la réussite

Les formations du supérieur peuvent intégrer ce critère dans leur examen des vœux : près de 40 % ont fait ce choix pour 2025.

Des places prioritaires pour les lycéens professionnels et technologiques dans les formations professionnalisantes (BTS et BUT) dans lesquelles ils réussissent le mieux

Une priorité d'accès aux licences en tension pour les candidats du secteur (académie en général ; des exceptions géographiques affichées aux candidats)

3

2 juin 2026 > 11 juillet 2026 Je reçois les réponses des formations et je décide

MARDI 2 JUIN 2026 — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus :
je classe mes vœux en attente.

MARDI 7 JUILLET 2026

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



SAMEDI 11 JUILLET 2026 — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

JEUDI 11 JUIN 2026

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2026

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



2 juin 2026 > 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

2 juin – début de la phase principale : c'est le moment de faire vos choix

- **Consultez dans votre dossier**, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées
- **Faites votre choix** : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue

Entre le 5 juin et le 8 juin

Classez vos vœux en attente

Classez par ordre de préférence les vœux que vous souhaitez conserver



7 Juillet - Résultats du Bac

Après les résultats du bac, je peux aller m'inscrire dans l'établissement que j'ai choisi

Jeudi 10 juillet 2025 - fin de la phase principale

La phase complémentaire se poursuit jusqu'au 11 sept. L'accompagnement en CAES se poursuit pour ceux qui ont sollicité cet accompagnement

Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- par SMS sur leur téléphone portable
- par mail dans leur messagerie personnelle (une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable ont été demandés au moment de l'inscription)
- dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup

À noter : il n'y a pas d'application mobile dédiée, l'application est compatible avec les smartphones. Cependant il est toujours conseillé d'interagir avec son dossier depuis un ordinateur.

À savoir

Les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.

Règle d'or :

Il faut **obligatoirement** répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans le dossier, sous peine de la perdre.

La réponse « **candidature retenue sous réserve de contrat** » signifie que la candidature a été sélectionnée et que pour être effectivement admis le candidat doit avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La **proposition d'admission n'est déclenchée qu'après enregistrement du contrat signé sur Parcoursup par le CFA.**

> > Faire ses recherches d'employeur sans tarder en consultant :

- Le site **La bonne alternance depuis son dossier** pour trouver les entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis
- **Nos conseils** pour trouver un employeur sur **Parcoursup.gouv.fr**

Les CFA et les établissements qui vous intéressent doivent également vous aider, **ils peuvent être contactés directement.**

Formations sélectives (BTS, BUT, etc..)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

Formations non sélectives (licences, ..)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI-SI (*)
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

❑ **En se connectant à son dossier entre le 5 et le 8 juin 2026 (23h59, heure de Paris)**

- le candidat sélectionne et classe par ordre de préférence les vœux en attente qu'il souhaite conserver.
- Les formations n'auront jamais accès à son classement.
- Le classement ne modifie pas la place dans la liste d'attente de la formation.

❑ **À compter du 9 juin 2026**

- **Les vœux en attente non classés avant le 8 juin 23h59 sont supprimés**
- Si un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu en attente classé :
 - Il peut choisir d'accepter ou de refuser cette proposition
 - Tous les vœux qui viennent après dans son classement sont supprimés

Par exemple : Paul a classé 5 vœux en attente. S'il reçoit une proposition d'admission relative à son vœu classé en 1^{er}, ses vœux en position 2, 3, 4 et 5 sont supprimés. S'il avait déjà accepté une proposition d'admission, il devra choisir entre la nouvelle proposition et celle déjà acceptée.

Le bon réflexe : tester ses connaissances et les interfaces (quiz, vidéos, infographies, site d'entraînement)

- Des ressources variées pour les professeurs principaux, les élèves et les parents
 - Pour bien comprendre le fonctionnement de Parcoursup
- Un site d'entraînement pour comprendre, s'entraîner et se rassurer



- Tester les différentes étapes
- Limiter le stress lié à l'inconnu
- Accessible depuis **parcoursup.gouv.fr**
- Des conseils, des vidéos, une FAQ

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2026** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire.**
- **Du 11 juin au 10 septembre 2026** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions d'admission dans des formations disposant de places disponibles.**
- **À partir du 1^{er} juillet 2026** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

Fin de la phase d'admission principale le 11 juillet 2026

Que signifie la fin de la phase principale ?

- Les formations sont complètes, les listes d'attente n'évoluent plus.
- **Le 11 juillet 2026**, les vœux en attente classés par les candidats et toujours présents dans leur dossier seront automatiquement archivés dans leur dossier.

Ainsi, si une place venait à se libérer de manière exceptionnelle pendant l'été (suite au désistement d'un candidat admis), elle sera proposée au 1^{er} candidat sur la liste d'attente.

À savoir

Un répondeur automatique pour partir l'esprit tranquille pendant l'été

> Les candidats qui ont choisi d'archiver des vœux en attente peuvent recevoir exceptionnellement une proposition d'admission pendant l'été. Ils pourront activer le répondeur automatique entre le 13 juillet et le 18 août 2026.

Dès qu'une proposition leur est faite, le répondeur automatique l'accepte à leur place.

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée par l'établissement** : l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2026
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.

Pour résumer :

1. **Prenez connaissance du calendrier 2026**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; FAQ ; Simulateur d'admission ; Site d'entraînement de la phase d'admission).
2. **Anticipez, n'attendez pas la dernière minute**
Anticipez au lycée pour construire votre projet d'orientation progressivement (avec **MonProjetSup** sur la plateforme Avenir-s ; la possibilité d'ouvrir un compte Parcoursup dès la 2nde), et explorez la carte des formations, comparez les formations entre elles, etc.
Posez-vous les questions utiles sur l'établissement qui vous intéresse.
3. **Faites des vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
4. **Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs.
5. **Préparez vous à choisir** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix.

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape... vous avez le droit de vous réorienter !

Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, LinkedIn, Youtube)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.
Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.
- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e)

Bourse sur critères sociaux : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr .

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Santé : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

**Merci de votre attention,
Place aux questions**